

Image not found or type unknown



Vibration a cause des bus = vice caché ?

Par **hehehe33000**, le **10/07/2011 à 20:35**

Bonjour,
Nous avons acheté notre maison il y a maintenant 3 mois. Nous nous sommes rapidement compte que lorsque certains bus passaient l'étage de la maison vibraient.
Sachant que les vendeurs ne nous avaient évidemment rien dit est-ce que cela peut être considéré comme vice caché étant donné que nous n'aurions pas acheté la maison si nous l'avions su, même si cela ne nous empêche pas de vivre ?
Est-ce que l'on pourrait nous reprocher de ne pas signaler ce fait lorsque nous revendrons la maison ?
Merci de vos réponses